

CADRE NATIONAL POUR LES SERVICES CLIMATIQUES CLIMAT ET SANTE



SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU PALUDISME CONFIRMÉ AU 31 JUILLET 2026.

I. Contexte

Dans le cadre de la collaboration entre la Direction Nationale de la Météorologie (DNM) et le programme alimentaire Mondial (PAM), les activités 2026 des cinq groupes thématiques du cadre National pour les services climatiques (CNSC) ont été relancées à l'image des années antérieures. C'est dans ce même contexte que le groupe thématique Climat-Santé publie son 2ème numéro de l'année 2026 dont la thématique est « Situation épidémiologique du paludisme confirmé au 31 juillet 2026 avec un zoom sur la méningite ».

En effet, le paludisme est une maladie parasitaire transmise par les moustiques. D'après l'organisation Mondiale de la santé (OMS), c'est la maladie la plus mortelle au monde, provoquant la mort d'un million de personnes et en touche un milliard. Selon le rapport mondial 2020 sur le paludisme, 29 pays enregistrent à eux seuls 95% des cas et décès dont dix pays de l'Afrique de l'Ouest (dont le Niger avec 3%), plus l'Inde qui enregistre 70% des cas. Il s'avère donc important d'approfondir les connaissances sur le climat afin de traiter le problème du paludisme. Ainsi, les variations des températures, de l'humidité relative et des précipitations influencent fortement la prolifération des moustiques, responsables du paludisme. Or, très peu d'études s'intéressent à l'effet du climat sur le paludisme au Niger. Ainsi, comprendre les relations entre la variation des paramètres climatiques clés et le paludisme permettrait d'adapter les stratégies de prévention, de renforcer la résilience des systèmes de santé et surtout de protéger les populations les plus vulnérables, dont les enfants, les femmes enceintes et les personnes âgées.

C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'élaboration de ce Bulletin Climat-Santé, qui vise à fournir chaque mois une information utile pour la prise de décision sanitaire.

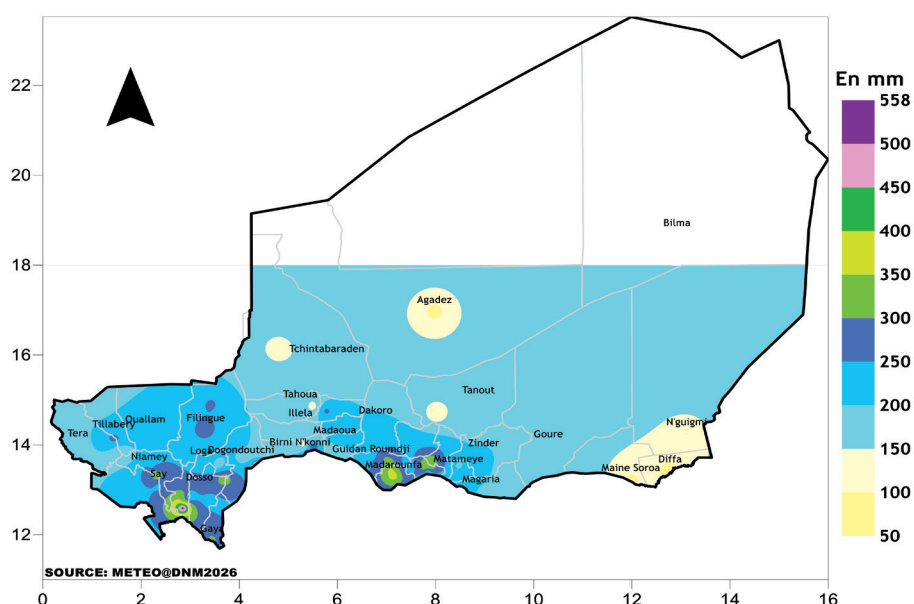


II. Regard sur la situation climatique du pays

2.1. Pluviométrie

A l'échelle nationale, le cumul pluviométrique saisonnier du 1er avril au 31 juillet 2026 a varié entre 48,7 mm à Agadez Aéroport et 558,5 mm à Falmeye (Dosso). Sur la bande agricole, ce cumul pluviométrique reste globalement supérieur à 150 mm.

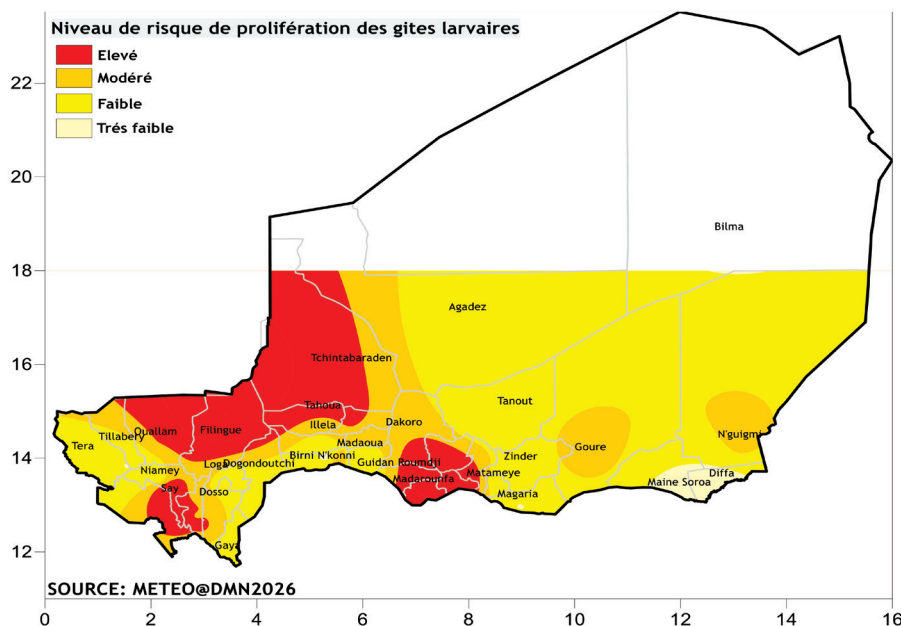
Plusieurs localités ont enregistré des précipitations extrêmes supérieures à 50 mm en 24 heures, à plus de deux reprises, à savoir : Kolo, Abala (Tillabéri), Falmeye, Fabidji (Dosso), Madarounfa, Maradi Aéroport, Gazaoua (Maradi) et Dan Goudaou (Zinder) (Carte 1).



Carte 1 : Cumul pluviométrique saisonnier du 1er Avril au 31 juillet 2026.

Ces précipitations ont engendré un niveau de risque globalement élevé à modéré de distribution de gîtes larvaires au niveau de l'extrême Sud des régions de Maradi, le Sud-Ouest de la région de Dosso et au niveau de la partie Nord des régions d'Agadez, de Tahoua et de

Tillabéri. On note également deux poches isolées de niveau de risque modéré au Nord de Diffa et au Sud de Zinder. Sur le reste du pays, le niveau de risque reste globalement faible (Carte 2).

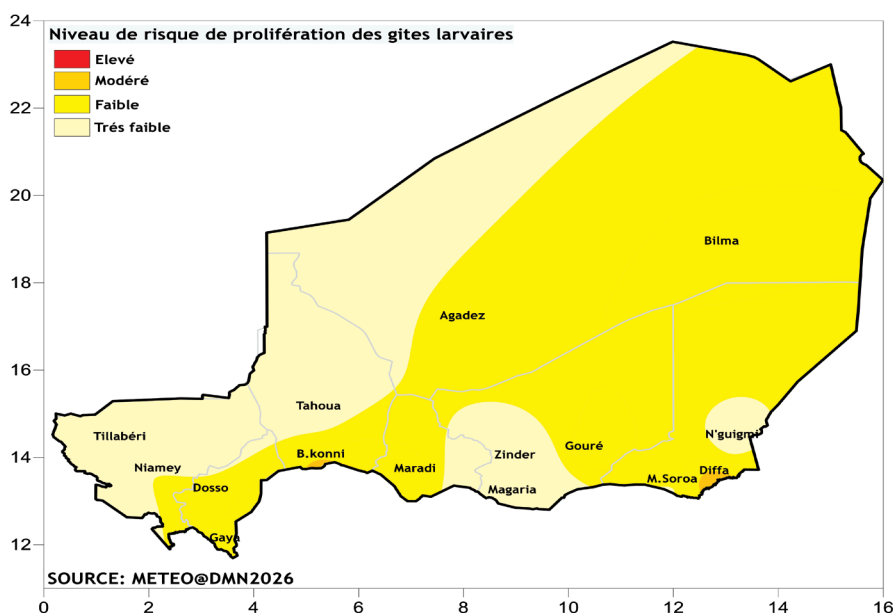


Carte 2 : Niveau de développement des gîtes larvaires en fonction de la pluviométrie du 1er Avril au 31 juillet 2026.

2.2. Humidité relative

Au cours du mois de juillet 2026, le taux d'humidité relative moyen a varié entre 13% (Tillabéri) et 76% (Diffa) à l'échelle du pays. Cette configuration du paramètre d'humidité de l'air n'est favorable à la survie et à la longévité des moustiques adultes que dans les zones où l'humidité relative demeure significative.

C'est ainsi qu'un niveau de risque modéré a été observé sur l'extrême Sud de Diffa et Birni N'Konni (Tahoua). Ces conditions favorisent la reproduction et la survie des moustiques Anophèles, vecteurs de la maladie. Sur le reste du pays, le niveau de risque reste faible à très faible (Carte 3).

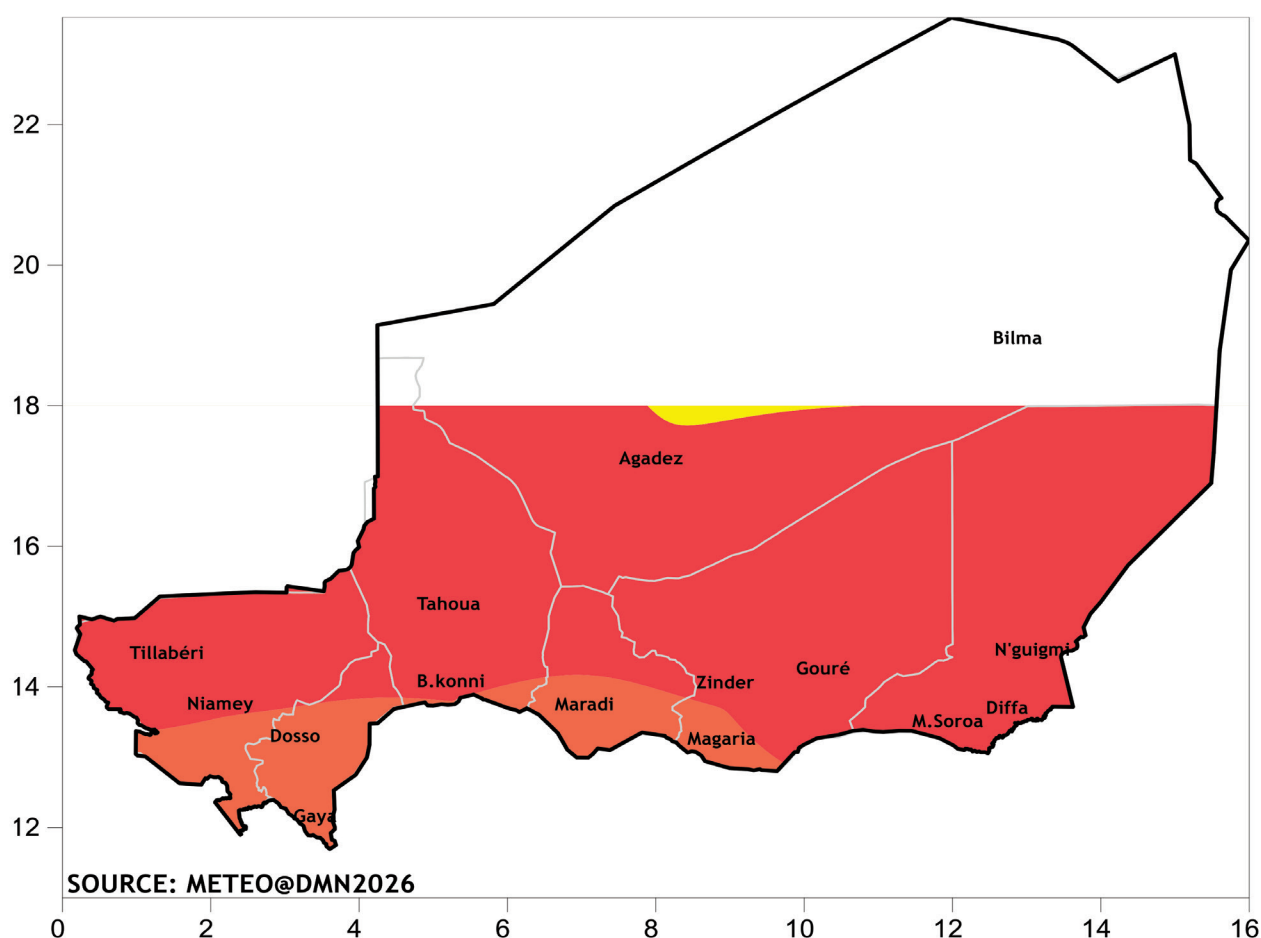


Carte 3 : Niveau de risque de survie des moustiques en fonction de l'humidité relative moyenne du mois de juillet 2026.

2.3. Température de l'air

La carte N°4 met en évidence la répartition des zones à risques de prolifération des moustiques en lien avec la température moyenne de l'air au cours du mois de juillet 2026.

Au cours de ce mois, la température moyenne a varié entre 29,6°C à Gaya et 36,1°C à Bilma. Ces conditions thermiques sont très favorables au cycle de transmission du paludisme, la chaleur accélérant le développement du parasite (*Plasmodium*) au sein du moustique vecteur, avec un niveau de risque élevé, observé sur l'ensemble du pays.

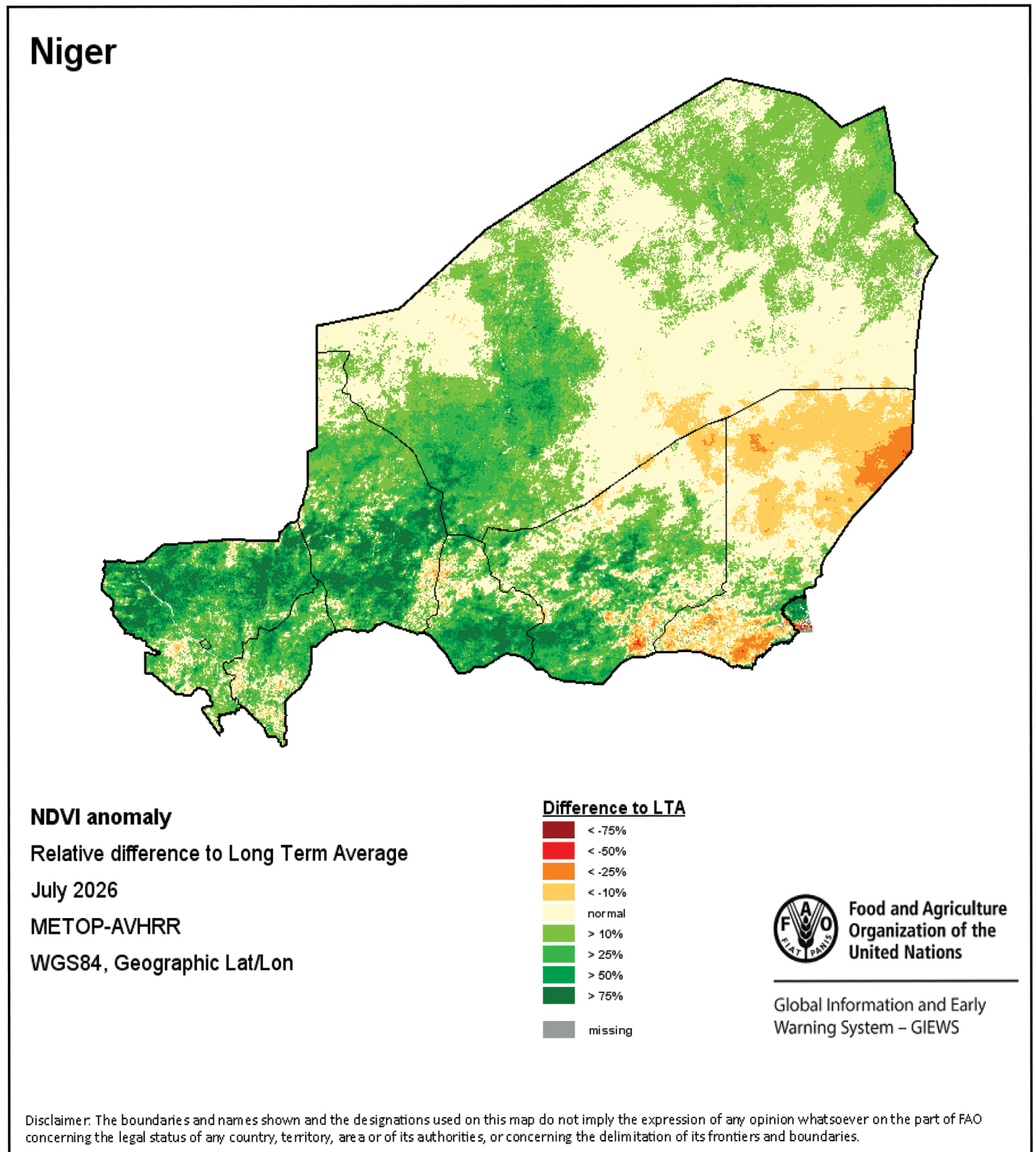


Carte 4 : Niveau de risque du développement du parasite selon les conditions thermiques du mois de juillet 2026.

2.4. Indice de végétation

La carte des anomalies du NDVI de juillet 2026 montre que la majeure partie de la bande sud et sud-ouest du Niger présente des anomalies positives de végétation, traduisant des conditions plus humides que la normale. Cette situation est compatible avec les cumuls pluviométriques enregistrées ayant entraînés un développement du couvert végétal et la présence de mares temporaires, d'eaux stagnantes dans cer-

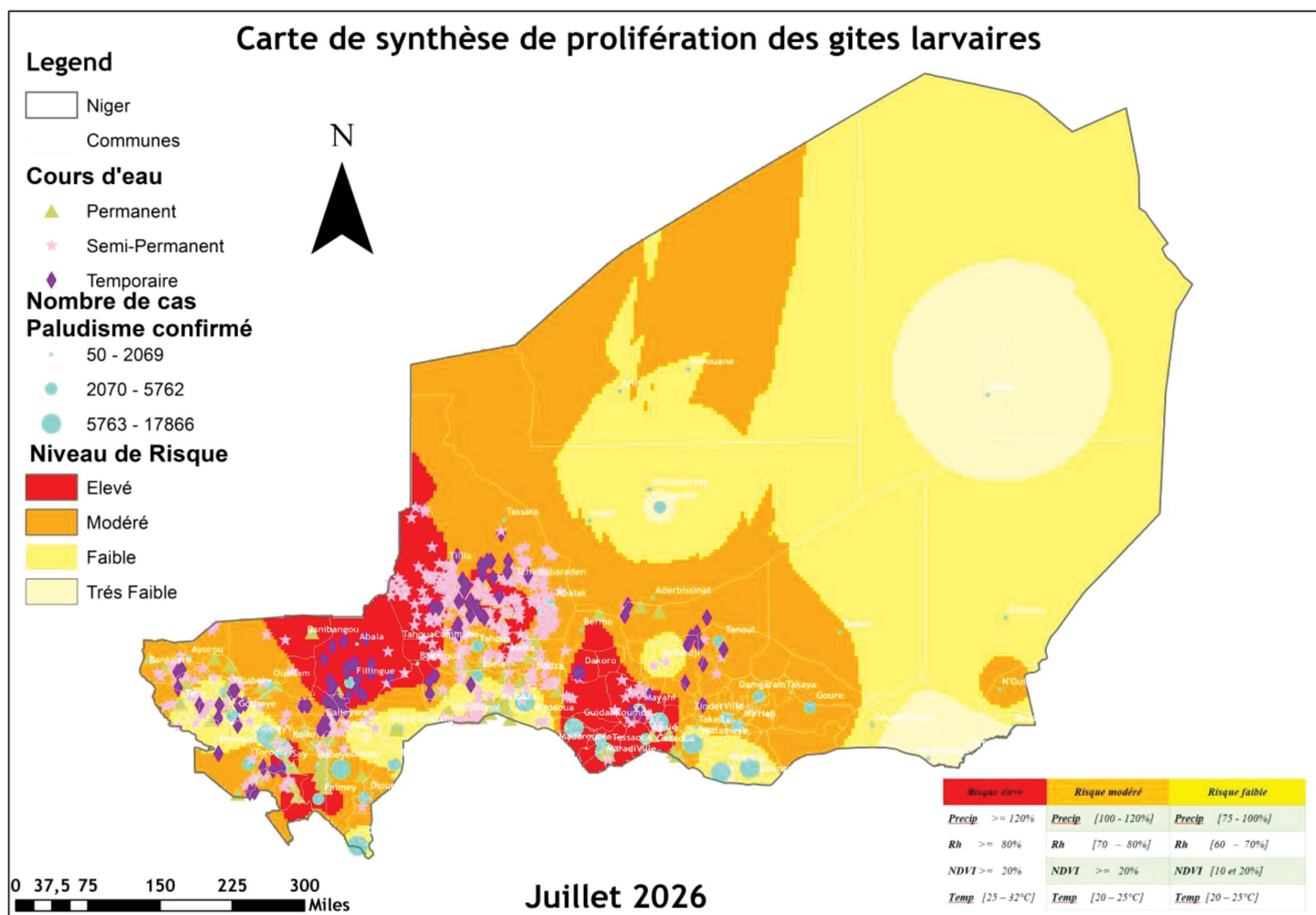
taines zones. Ces milieux constituent des zones favorables pour la survie des larves. Néanmoins, les anomalies négatives observées dans certaines parties du Centre-Est et de l'Est du pays traduisent un déficit de végétation. Le risque de prolifération des moustiques est donc relativement plus faible (Carte 5).



Carte 5 : Indice normalisé de végétation (NDVI) du mois de juillet 2026.

2.5. Synthèse des paramètres climatiques

La carte de synthèse (Carte 6) combine les quatre paramètres précédents [pluviométrie, humidité relative, température de l'air et indice de végétation] afin de hiérarchiser le risque de prolifération des gîtes larvaires à l'échelle du pays, et y superpose les cas de paludisme confirmés ainsi que les points d'eau de surface. Les zones les plus exposées se situent dans la bande agricole, en particulier la région de Maradi, Tahoua, Nord-Est Tillabéri et la zone de Tapoa, où la conjonction de cumuls pluviométriques élevés, de températures proches de l'optimum de développement du parasite et d'un couvert végétal dense, crée des conditions propices au vecteur. La superposition des cas confirmés permet d'apprécier la concordance entre le risque climatique et la charge de morbidité observée, et d'orienter le renforcement de la surveillance épidémiologique et des mesures de lutte anti-vectorielle au cours des prochains mois (carte 6).



Carte 6: synthèse de prolifération des gîtes larvaires.

III. Situation épidémiologique du Paludisme confirmé au Niger

3.1. Repartition des cas de paludisme confirmé par région

Le paludisme (ou malaria) reste un problème majeur de santé publique au Niger, particulièrement pendant la saison des pluies. Il est la première cause de morbidité et de mortalité. Il affecte la productivité, l'éducation et contribue à la pauvreté en réduisant l'activité des personnes infectées.

Il entraîne de lourdes conséquences sanitaires et socio-économiques. S'il n'est pas traité à temps, il évolue vers des formes graves et potentiellement mortelles.

La situation épidémiologique du paludisme confirmé au Niger diffère d'une région à une autre et d'un district à un autre. Les tableaux ci-dessous indiquent ces différentes disparités (tableau 1).

Tableau N°1 : Répartition des cas et décès de paludisme confirmé au Niger par région de janvier à juillet 2025 comparé 2026

Régions	Janvier à Juillet 2025			Janvier à Juillet 2026			Ecart 2026-2025 (cas)	Ecart 2026-2025 (décès)
	Cas	Décès	Létalité (%)	Cas	Décès	Létalité (%)		
Agadez	32 082	4	0,01	36 604	6	0,02	4 522	2
Diffa	26 998	17	0,06	28 877	19	0,07	1 879	2
Dosso	143 665	40	0,03	198 778	76	0,04	55 113	36
Maradi	276 029	274	0,10	287 260	550	0,19	11 231	276
Niamey	163 433	180	0,11	179 510	281	0,16	16 077	101
Tahoua	227 341	316	0,14	254 887	364	0,14	27 546	48
Tillabéri	239 991	43	0,02	295 884	87	0,03	55 893	44
Zinder	333 750	141	0,04	427 097	192	0,04	93 347	51
Total	1 443 289	1 015	0,07	1 708 897	1 575	0,09	265 608	560

Source : MDO/DSRE/MS/HP

Sur le plan national, au mois de juillet 2026, on constate une augmentation du nombre des cas confirmés par rapport à la même période de 2025. C'est la région de Zinder qui a enregistré la plus grande augmentation de 93 347 cas par rapport à 2025. Cette situation est en adéquation avec les conditions climatiques favorables au développement des gîtes larvaires et la prolifération des moustiques. Il faut noter aussi le facteur exposition qui est un paramètre de taille soutenant le nombre de cas de paludisme.

Les cas de décès ont aussi augmenté dans toutes les régions où Maradi a enregistré le plus de décès avec un écart de 276 décès par rapport à 2025.

Tableau N°II : Répartition des cas et décès de paludisme confirmé au Niger par région au mois de juillet 2025 comparé à 2026

Régions	Juillet 2025			Juillet 2026			Ecart 2026-2025 (cas)	Ecart 2026-2025 (décès)
	Cas	Décès	Létalité (%)	Cas	Décès	Létalité (%)		
Agadez	3 936	0	0	4 784	0	0	848	0
Diffa	2 902	0	0	3 107	3	0,10	205	3
Dosso	14 586	3	0,021	33 920	11	0,03	19 334	8
Maradi	30 542	34	0,111	42 540	74	0,17	11 998	40
Niamey	13 356	19	0,142	26 470	43	0,16	13 114	24
Tahoua	21 558	26	0,121	33 449	26	0,08	11 891	0
Tillabéri	22 606	5	0,022	42 137	6	0,01	19 531	1
Zinder	38 381	9	0,023	53 331	17	0,03	14 950	8
Total	147 867	96	0,065	239 738	180	0,08	91 871	84

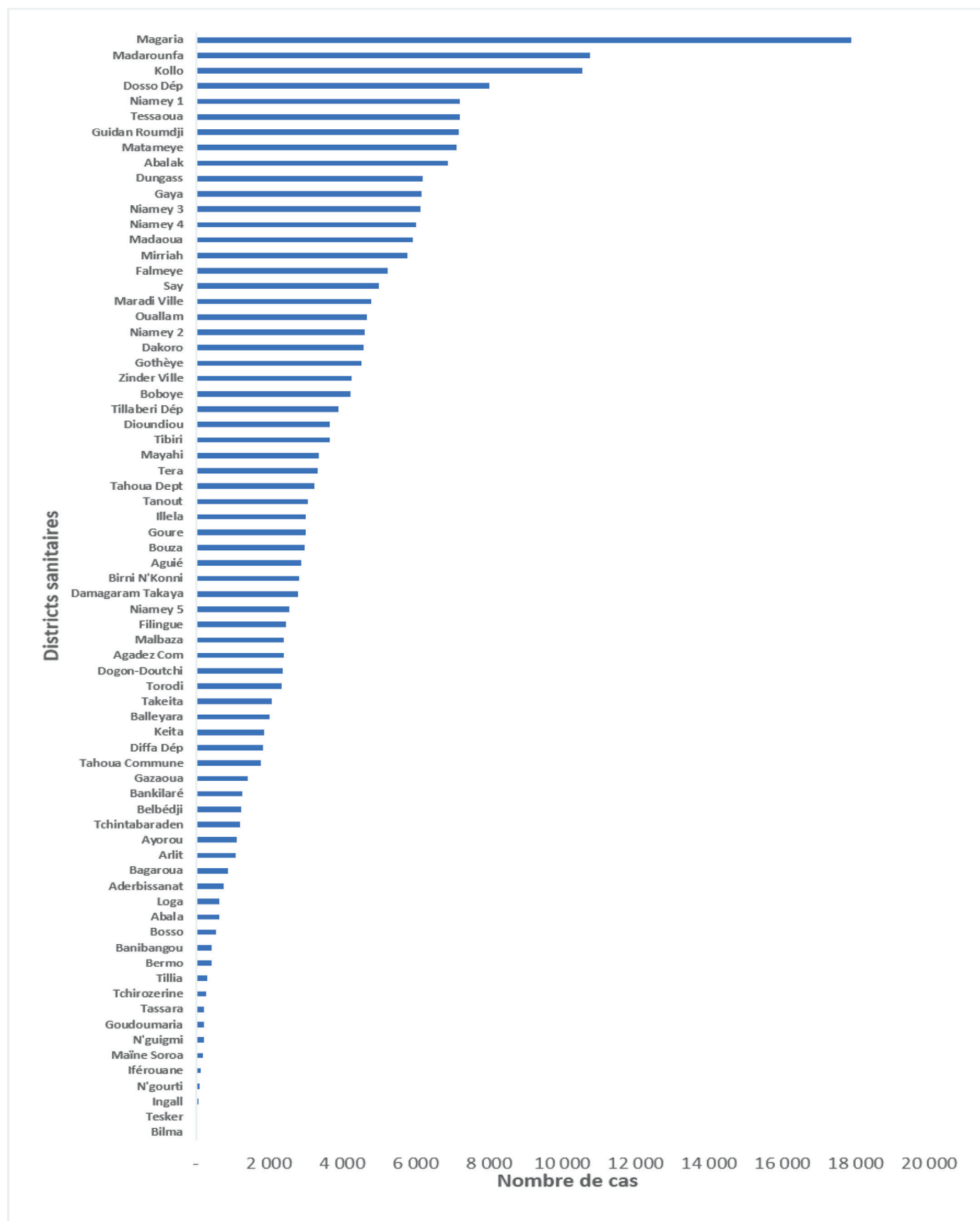
Source : MDO/DSRE/MS/HP

Au cours du mois de juillet 2026, on constate une augmentation du nombre des cas confirmés au plan national par rapport à la même période de 2025. C'est toujours la région de Zinder qui a enregistré la plus grande hausse de 14 950 cas par rapport à 2025.

Le nombre de décès a aussi augmenté en général de 84 cas entre les deux années. Notons que la région de Maradi à elle seule enregistre près de la moitié de cette hausse ce qui corrobore la conjonction des paramètres climatiques cités plus haut au Niveau de cette région (Cf, carte N°6).

3.2. Répartition des cas de paludisme confirmé au Niger par district sanitaire au cours du mois de juillet 2026

Au cours du mois de juillet 2026, tous les districts sanitaires ont enregistré des cas de paludisme confirmé. Le graphique 1 illustre cette situation.

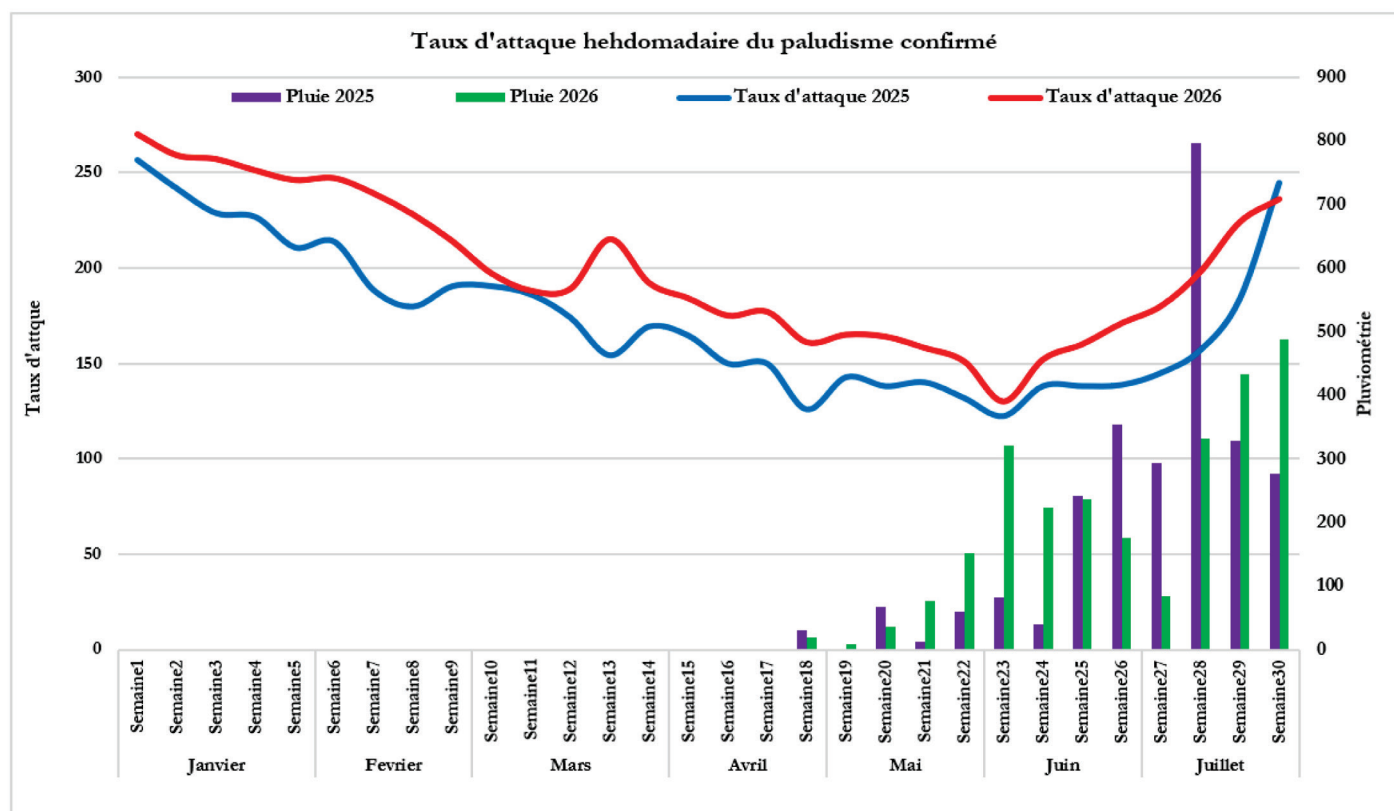


Graphique 1 : Répartition des cas de paludisme confirmé par district sanitaire au cours du mois de juillet 2026.

Les districts sanitaires ayant enregistré le plus grand nombre de cas de paludisme au cours de ce mois de juillet 2026 sont : Magaria avec 17 866 cas, Madarounfa avec 10 757 cas et Kollo avec 10 528 cas.

Les districts sanitaires ayant enregistré moins de cas sont : Bilma avec 50 cas, Tesker avec 54 cas et Ingall avec 62 cas.

3.3. Evolution du taux d'attaque hebdomadaire du paludisme confirmé au Niger de la semaine N°1 à 30 en 2026 et 2025 en fonction des précipitations



Graphique 2 : Variation hebdomadaire du taux d'attaque du paludisme confirmé au Niger de la semaine N°1 à la semaine 26 en 2026 et 2025.

L'analyse du taux d'attaque du paludisme confirmé montre une évolution qui semble étroitement liée à l'évolution des précipitations, particulièrement au cours des mois de juin et juillet. En début d'année, le taux d'attaque est relativement élevé en 2026, atteignant environ 270, puis diminue progressivement jusqu'à un niveau proche de 145 autour de la semaine 23. Cette baisse pourrait s'expliquer par le maintien des conditions écologiques défavorables pendant la période sèche entre autres.

À partir de la fin du mois de mai et surtout en juin-juillet, l'augmentation progressive des précipitations s'accompagne d'une reprise du taux d'attaque du paludisme. Cette tendance devient particulièrement marquée à partir des semaines 24-25, période au cours de laquelle les cumuls pluviométriques augmentent fortement.

Sur les deux années, on remarque que les deux courbes observent les mêmes tendances.

3.4. Répartition hebdomadaire des cas de paludisme confirmé au Niger par région en 2026.

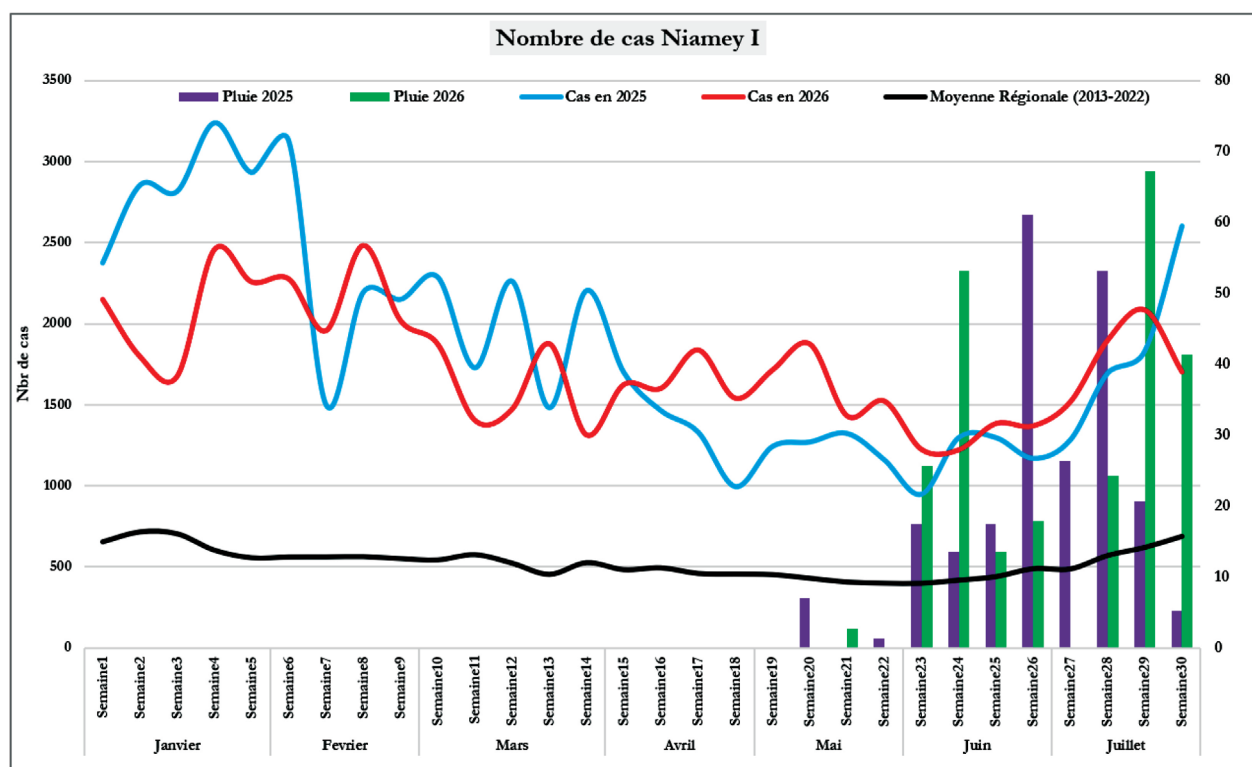
Tableau N°III : Situation des cas de paludisme confirmé au Niger par région de la semaine 1 à la semaine 30 de l'année 2026

Région	Agadez	Diffa	Dosso	Maradi	Niamey	Tahoua	Tillabéri	Zinder	TOTAL
S1	1246	1740	8822	13437	7466	12972	13813	17764	77060
S2	1203	1642	9090	13095	6286	11909	13957	16734	73916
S3	1214	1605	8144	12870	6470	11786	13216	18188	73493
S4	1147	1668	7381	12679	7124	11343	12504	17955	71801
S5	1394	1528	7538	11571	6945	10763	12613	17967	70319
S6	1595	1277	8245	12141	7723	10740	12096	16906	70723
S7	1399	1129	7998	12156	7099	10735	11040	16806	68362
S8	1433	1035	7903	10933	7626	9462	10643	16008	65043
S9	1320	969	7548	9946	6532	8892	10440	15586	61233
S10	1167	887	6726	8612	5749	8451	9836	14788	56216
S11	1092	893	6601	8194	5366	8056	9350	14081	53633
S12	1090	738	7603	8018	5742	7832	9798	13171	53992
S13	1303	1012	7920	9195	6426	8629	10746	16247	61478
S14	1282	957	6529	8665	5390	7870	8971	15345	54999
S15	1230	943	6014	8667	5651	7313	8834	13994	52646
S16	1234	874	5611	7987	5731	7168	8711	12663	49979
S17	1487	794	5029	8245	5898	7574	8351	13131	50509
S18	1220	649	4799	7072	5812	6489	7746	12231	46018
S19	1342	817	4843	7913	5237	7067	8128	11937	47284
S20	1392	818	4968	7553	5542	6477	8149	12037	46936
S21	1280	765	4481	8066	4884	6646	7329	11675	45126
S22	1175	629	4438	7060	4655	6110	7528	11470	43065
S23	520	215	3144	5859	4223	5947	6969	10376	37253
S24	1124	589	4329	7772	4211	6524	7231	11563	43343
S25	953	662	4226	8145	4545	7504	7638	12109	45782
S26	978	935	4928	8879	4707	7179	8110	13234	48950
S27	1139	497	5932	9825	5470	7372	8444	12723	51402
S28	1151	734	7012	10507	6906	8129	9660	12568	56667
S29	1212	879	10098	11256	7194	8861	11343	13256	64099
S30	1282	997	10878	10952	6900	9087	12990	14784	67570
Total	36 604	28 877	198 778	287 260	179 510	254 887	295 884	427 097	1 708 897

De la semaine 1 à la semaine 30 de l'année 2026, le pays a enregistré un million sept cent huit mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (1 708 897) cas de paludisme confirmé.

Les trois régions qui ont notifié le plus grand nombre de cas sont : Zinder avec 427 097 cas, Tillabéri avec 295 884 cas et Maradi avec 287 260 cas.

3.5. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Niamey I au mois de juillet 2025 et 2026 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations



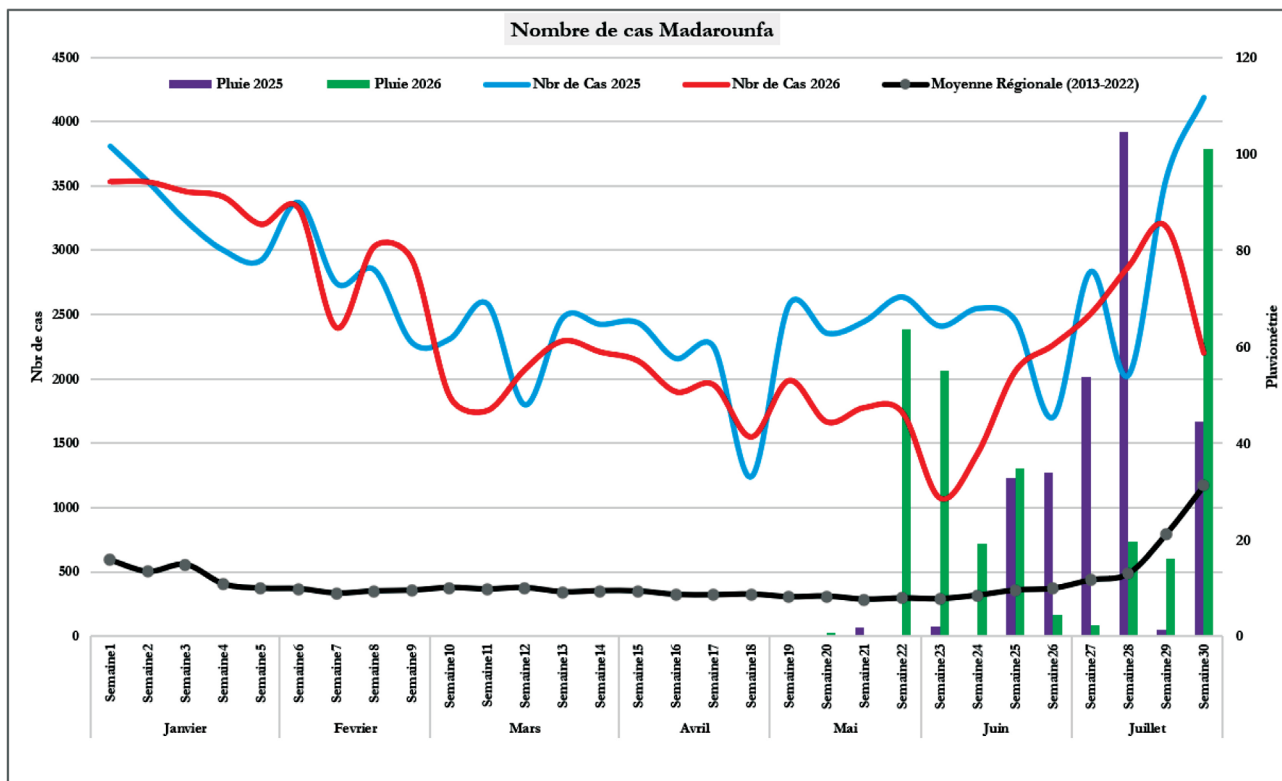
Graphique 3 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Niamey I en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

L'évolution hebdomadaire du nombre de cas de paludisme à Niamey I montre une forte variabilité au cours de la période observée. En début d'année, le nombre de cas enregistrés en 2026 reste globalement inférieur à celui de 2025, malgré quelques épisodes de hausse, notamment autour des semaines 4 et 8.

À partir de juin, période correspondant à l'installation progressive de la saison des pluies, une évolution plus importante est observée. Les précipitations de 2026 deviennent importantes, notamment aux semaines 24 puis 28 à 30. Cette période coïncide avec une augmentation progressive des cas de paludisme en 2026, qui atteignent un niveau élevé autour des semaines 28-29 avant de diminuer légèrement à la semaine 30.

En comparaison par rapport à la moyenne régionale, le nombre de cas de paludisme confirmé en 2025 comme en 2026 sont nettement supérieur sur toute la période.

3.6. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Madarounfa au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.



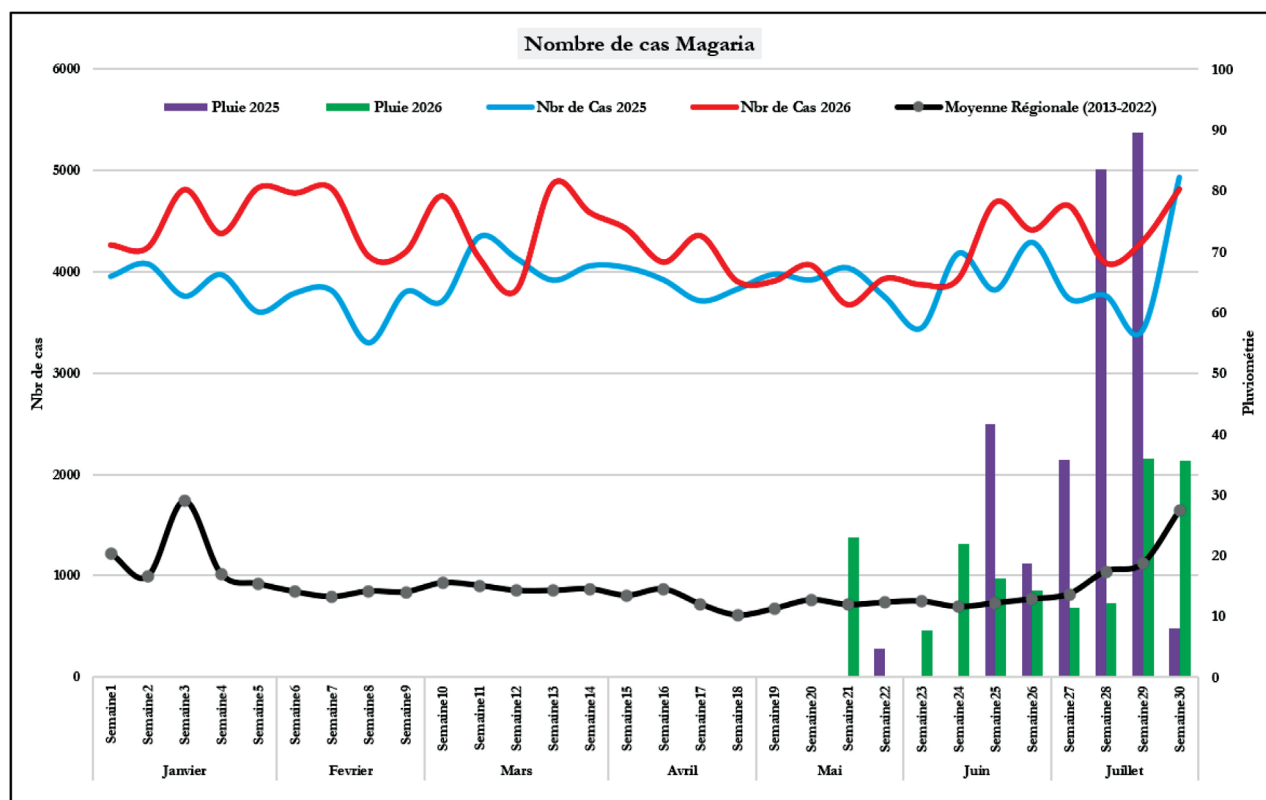
Graphique 4 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Madarounfa en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

L'évolution hebdomadaire du nombre de cas de paludisme à Madarounfa montre des fluctuations importantes entre janvier et juillet 2026. En début de cette période, le nombre de cas enregistrés en 2026 reste globalement proche de celui observé en 2025, avec des niveaux relativement élevés au cours des premières semaines. D'une manière générale, une diminution de nombre de cas est observée jusqu'à la semaine 18 lié aux conditions climatiques.

Cependant, à partir du mois de juin, l'entrée de la mousson dans cette zone humide, suffisait pour que les moustiques reviennent à la charge entraînant une nette augmentation des cas en 2026.

La comparaison avec la moyenne régionale 2013-2022 montre par ailleurs que le nombre de cas observé à Madarounfa demeure supérieur à la moyenne régionale sur toute la période.

3.7. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Magaria au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.



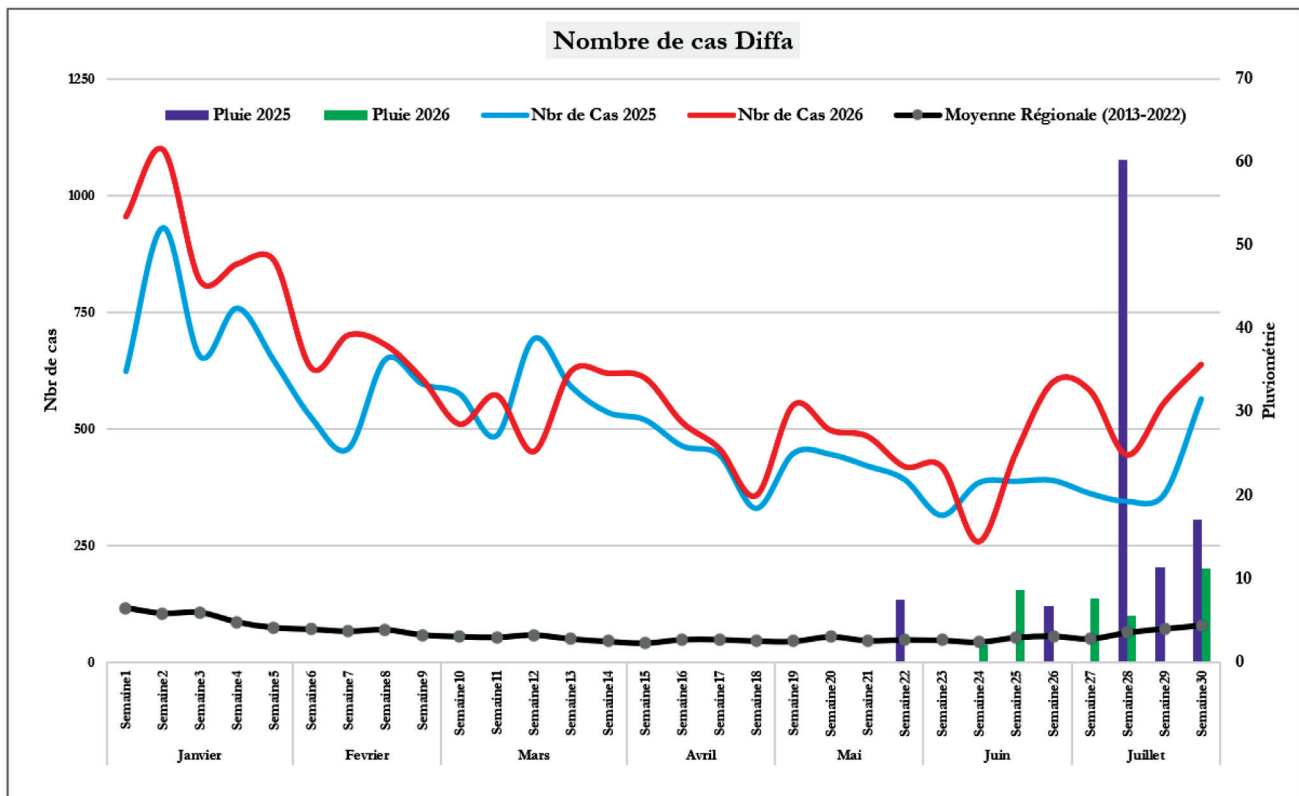
Graphique 5 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Magaria en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Au niveau du district de Magaria, l'évolution hebdomadaire du nombre de cas de paludisme confirmé montre des niveaux élevés tout au long de la période observée, avec des fluctuations importantes entre janvier et juillet 2026. En début de période, le nombre de cas enregistrés en 2026 est généralement supérieur à celui observé en 2025, avec des niveaux compris approximativement entre 4 000 et 4 800 cas par semaine au cours de plusieurs périodes. Une diminution est toutefois observée autour des semaines 11 à 12, avant une nouvelle augmentation au cours des semaines suivantes.

À partir de mai, les précipitations deviennent plus régulières et augmentent progressivement, avec des épisodes pluvieux plus importants à partir de la semaine 21 et surtout en juin-juillet.

La comparaison avec la moyenne régionale 2013-2022 met en évidence un nombre de cas nettement supérieur à la moyenne régionale sur toute la période.

3.8. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Diffa au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.

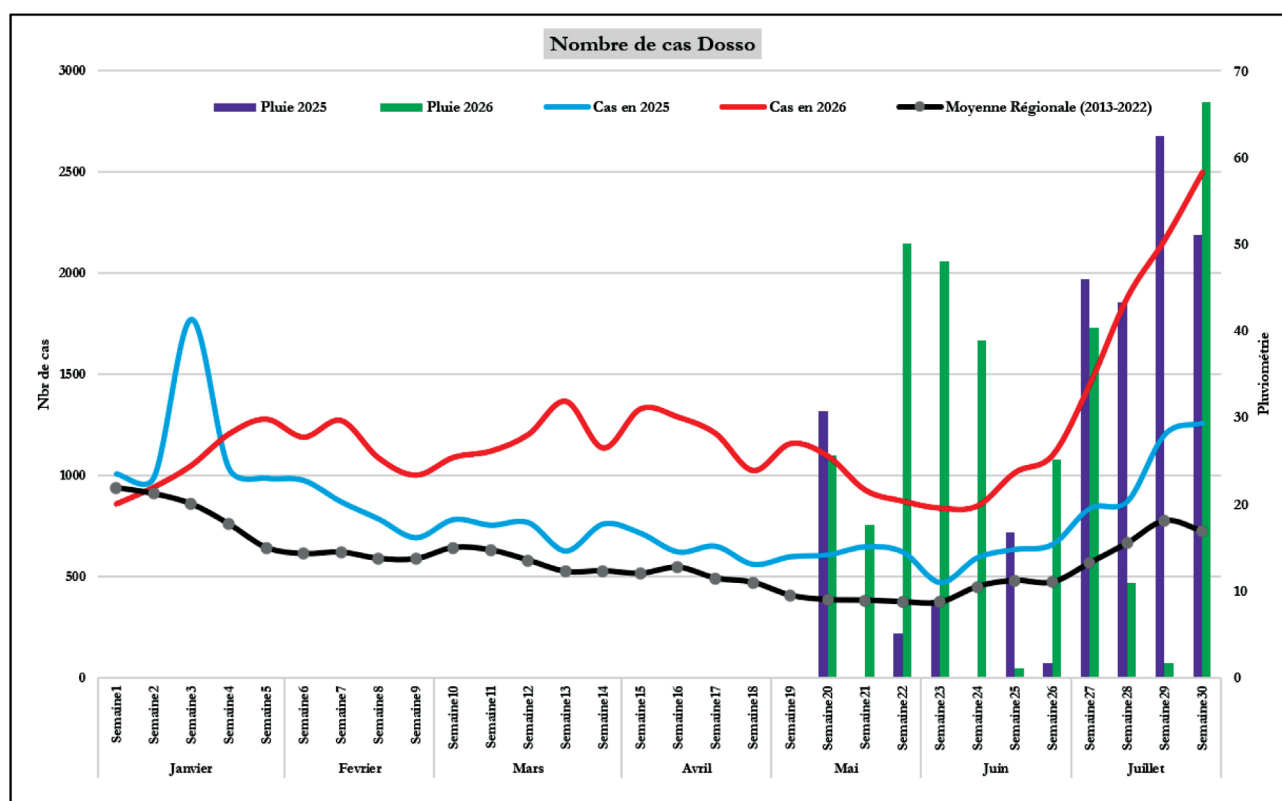


Graphique 6 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Diffa en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Au niveau de Diffa, on observe également la même tendance dans l'évolution du nombre de cas de paludisme confirmé. En début de cette période, le nombre de cas enregistrés en 2026 est relativement élevé, avec un pic dépassant 1 000 cas autour de la deuxième semaine de janvier. Ensuite une diminution progressive est observée jusqu'au mois d'avril, malgré quelques fluctuations intermédiaires. Le nombre de cas atteint son niveau le plus faible autour de la semaine 24, avant une reprise au cours des semaines suivantes correspondant au mois de juin où l'apparition des premières précipitations de 2026 coïncide avec une reprise des cas de paludisme. Après le creux observé autour de la semaine 24, le nombre de cas augmente progressivement pour atteindre environ 600 cas autour de la semaine 26.

Par ailleurs, le nombre de cas observé à Diffa en 2026 demeure nettement supérieur à la moyenne régionale 2013-2022 sur l'ensemble de la période.

3.9. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Dosso au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.



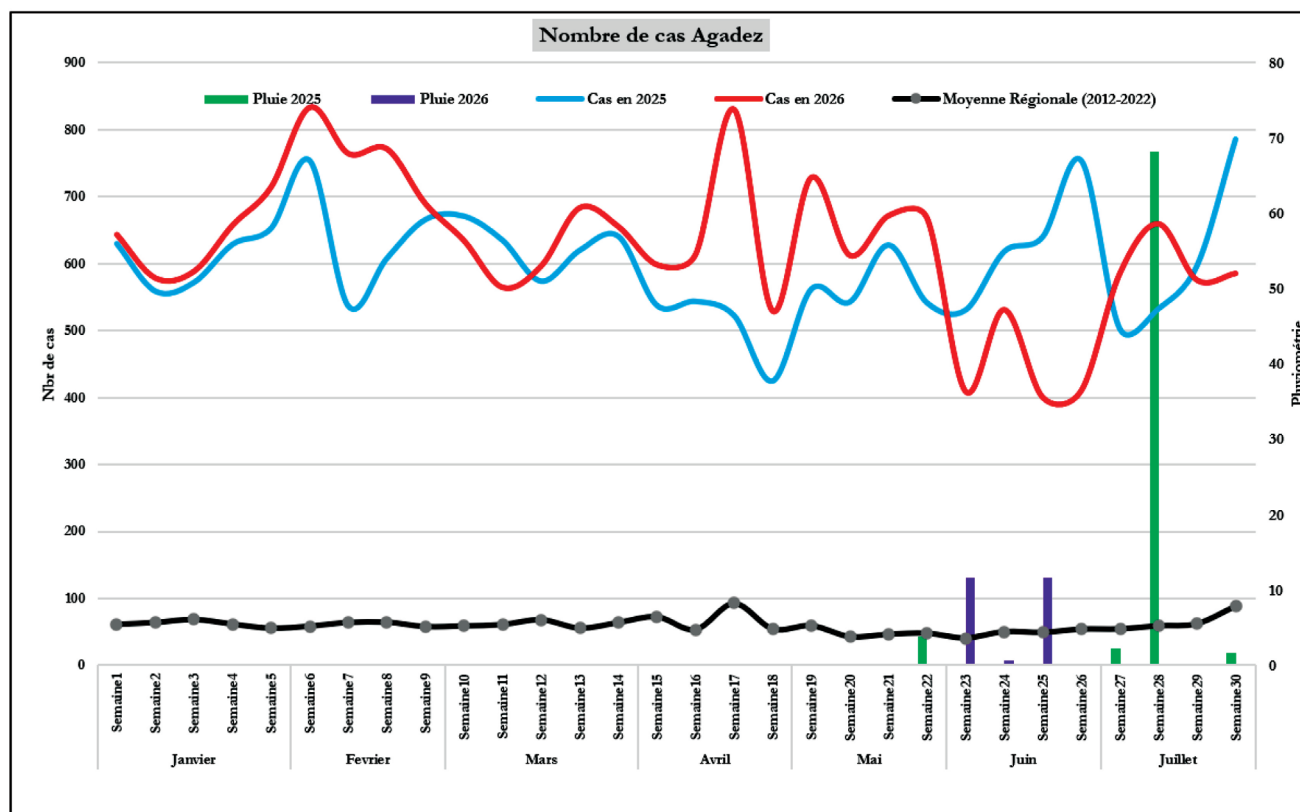
Graphique 7 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Dosso en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

Quant au district sanitaire de Dosso, l'évolution hebdomadaire des cas de paludisme montre des variations importantes au cours de la période suivie. En début de cette période, le nombre de cas enregistrés en 2026 augmente progressivement pour atteindre environ 1 200 à 1 300 cas par semaine entre février et mars. Une diminution est ensuite observée à partir d'avril, avec un niveau proche de 850 cas en juin. Durant cette première partie de l'année, les cas de 2026 restent globalement supérieurs à ceux de 2025 et à la moyenne régionale 2013-2022.

À partir de la fin du mois de mai, une augmentation importante des précipitations est observée, avec des épisodes particulièrement marqués autour des semaines 22 à 24. Cependant, cette forte pluviométrie ne s'accompagne pas d'une augmentation immédiate des cas de paludisme.

La comparaison avec la moyenne régionale 2013-2022 montre également que les cas enregistrés à Dosso restent supérieurs à la moyenne historique sur toute la période, avec un écart particulièrement important en juillet.

3.10. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire d'Agadez ville au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.

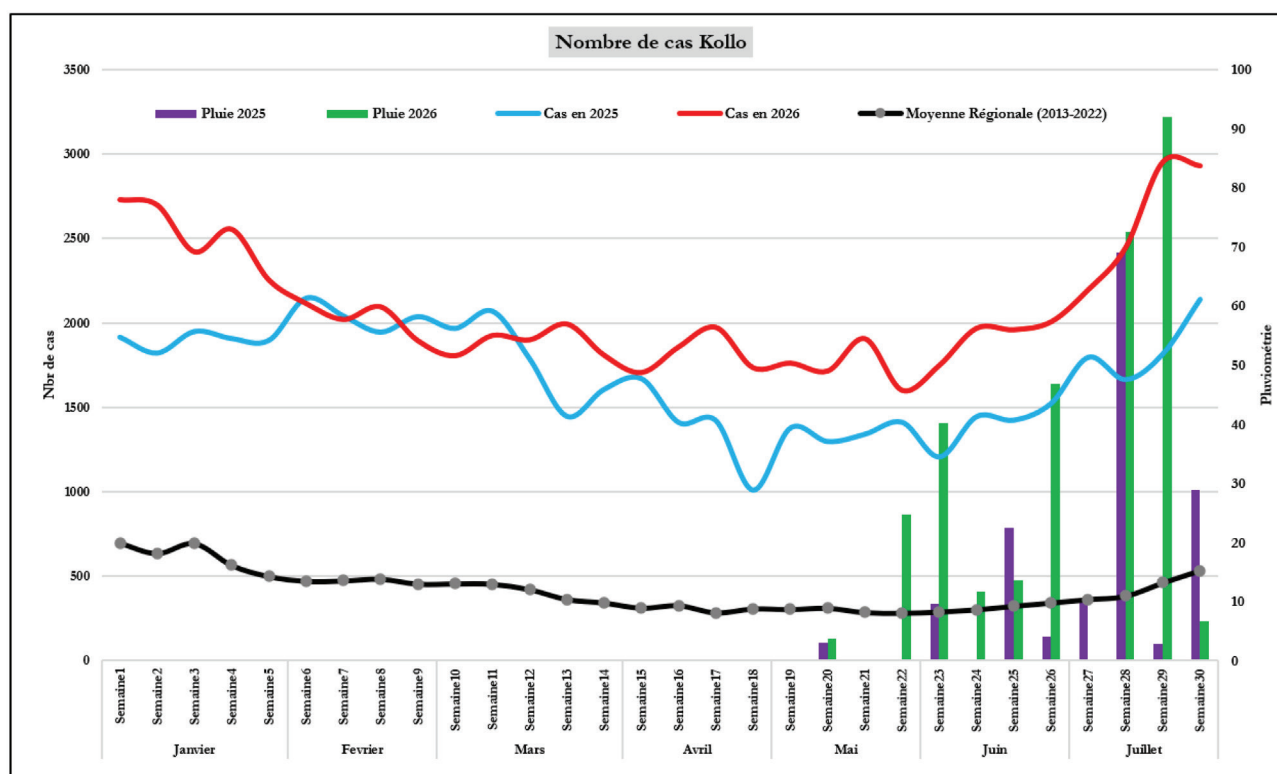


Graphique 8 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire d'Agadez ville en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

L'évolution hebdomadaire du nombre de cas de paludisme à Agadez mets en évidence des fluctuations importantes au cours de la période considérée. En début de cette période, les cas de 2026 évoluent globalement à des niveaux élevés, avec une augmentation progressive jusqu'à un premier maximum d'environ 830 cas autour de la semaine 7. Une baisse est ensuite observée, suivie de plusieurs fluctuations au cours des mois de mars et avril. Un pic particulièrement marqué est enregistré autour de la semaine 17, avec plus de 800 cas, avant une diminution rapide au cours des semaines suivantes. La situation épidémiologique de cette zone du pays, se démarque des autres à cause de sa configuration environnementale soumis à l'influence saharienne.

Enfin, le nombre de cas enregistré en 2026 et 2025 reste nettement supérieur à la moyenne régionale 2013-2022 sur l'ensemble de la période. L'écart est marqué durant toute la période.

3.11. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Kollo au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.

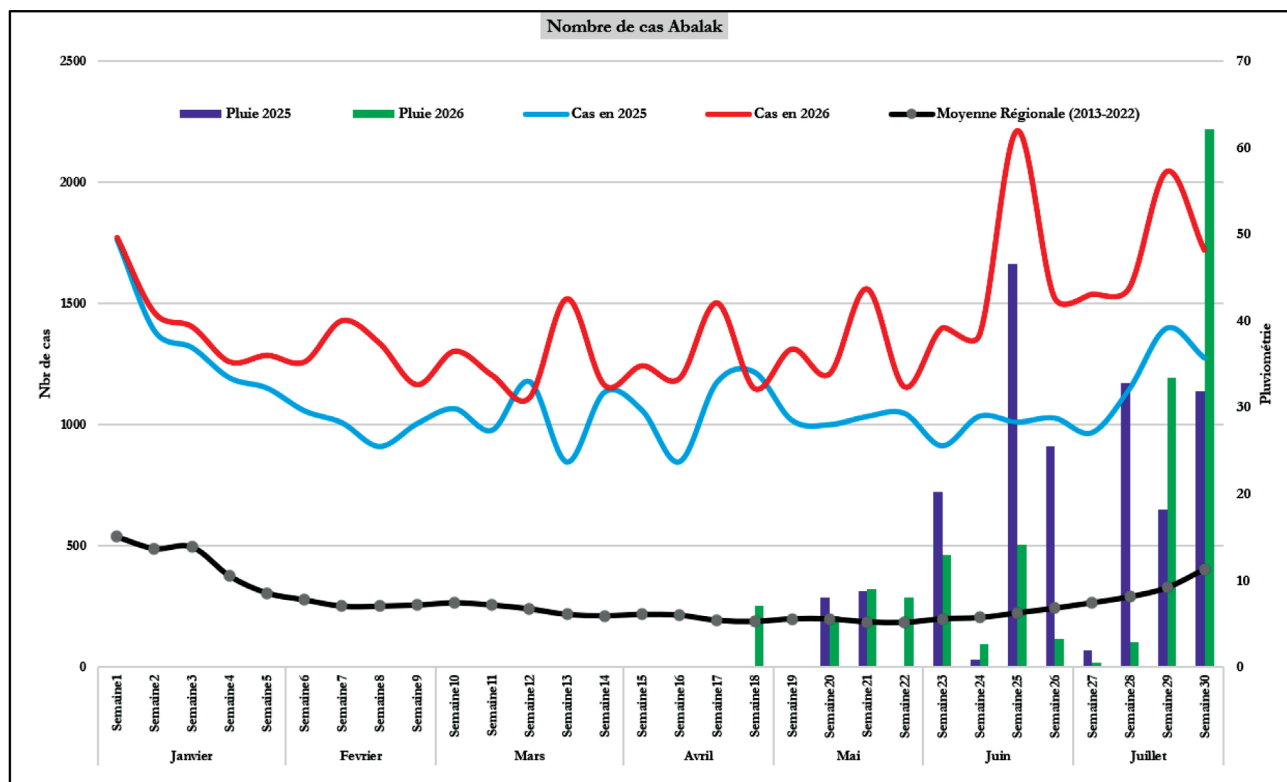


Graphique 9 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire de Kollo en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

L'évolution hebdomadaire du nombre de cas de paludisme à Kollo montre une diminution progressive entre janvier et avril 2026, suivie d'une reprise à partir de mai et surtout de juin. En début d'année, les cas sont relativement élevés, avec environ 2 700 cas en début de janvier, puis diminuent progressivement pour atteindre leur niveau le plus faible autour de la semaine 18. À partir de mai, une remontée progressive est observée, qui devient particulièrement marquée à partir de juin coïncidant avec l'installation de la saison des pluies avec une augmentation progressive des cumuls pluviométriques.

Par rapport à la moyenne régionale, le constat est le même par rapports aux autres districts, les nombres de cas en 2026 et 2025 restent supérieurs.

3.12. Evolution comparative du nombre de cas de paludisme confirmé au District sanitaire de Abalak au mois de juillet 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022 en fonction des précipitations.



Graphique 10 : Evolution comparative du nombre de cas enregistrés au district sanitaire d'Abalak en 2026 et 2025 par rapport à la moyenne régionale établie sur la période 2013-2022.

L'évolution hebdomadaire du nombre de cas de paludisme à Abalak montre des fluctuations importantes au cours de la période étudiée. En début de période, les cas enregistrés en 2026 sont relativement élevés, avec environ 1 700 cas en première semaine, puis une diminution progressive jusqu'à environ 1 200 cas vers les semaines 4 à 6. Les cas connaissent ensuite plusieurs fluctuations entre février et mai, avec des épisodes de hausse notamment autour des semaines 13, 17 et 20 à 22.

À partir de mai et surtout de juin, une augmentation des précipitations est observée, avec plusieurs épisodes pluvieux. Toutefois, les variations du nombre de cas ne suivent pas systématiquement celles de la pluviométrie. Le pic le plus important des cas de 2026 est observé autour de la semaine 25, avec plus de 2 000 cas, alors que les précipitations restent encore relativement limitées sauf un effet cumulatif de ces pluies.

Par ailleurs, le nombre de cas observé en 2026 demeure nettement supérieur à la moyenne régionale 2013-2022 sur l'ensemble de la période. L'écart est particulièrement important à partir de juin, avec des cas supérieurs à la référence historique.

IV. Estimation des coûts du traitement des cas de paludisme au 1er échelon de la pyramide sanitaire Niger au mois de juillet 2026

Tableau N°IV : Estimation du coût de la prise en charge du paludisme au cours du mois de juillet 2026. (Source : PNLP, 2026)

RUBRIQUE	TOTAL
Nombre total des cas	239 738
Nombre de cas graves avec hospitalisation (5%)	11 987
Nombre de cas simples sans hospitalisation	227 751
Estimation du coût moyen des cas simple de paludisme	4 395
Estimation du coût moyen des cas graves de paludisme avec hospitalisation	26 280
Total coût traitement pour cas Simple	1 000 966 085
Total coût traitement pour paludisme grave avec hospitalisation	315 015 732
Total des dépenses pour traitement de paludisme	1 315 981 817

On estime que les dépenses pour le traitement des cas de paludisme (simple et grave) s'élèvent à 1 315 981 817 F CFA pour le mois de juillet 2026. Une lutte efficace pour une réduction significative des cas de paludisme permettrait certainement au Niger de faire des économies sur les coûts de traitement.

V. SYNTHÈSE

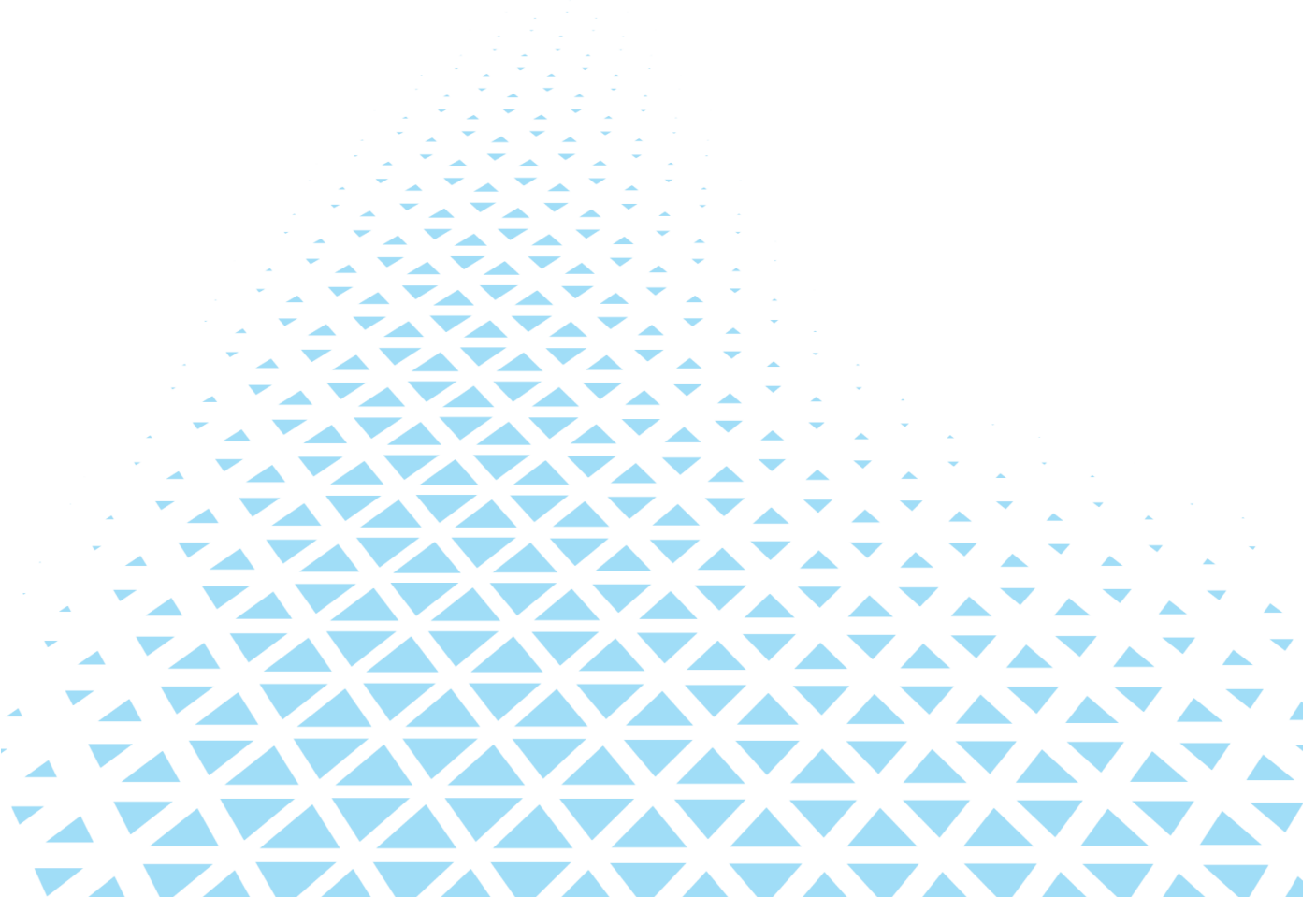
La confrontation des paramètres climatiques du mois de juillet 2026 et des données épidémiologiques met en évidence une saison particulièrement favorable à la transmission du paludisme. Les cumuls pluviométriques, supérieurs à 150 mm sur l'ensemble de la bande agricole, les anomalies positives de NDVI et les températures proches de l'optimum de développement du parasite se traduisent par un niveau de risque élevé à modéré de développement des gîtes larvaires sur les zones les plus peuplées du pays. Sur le plan sanitaire, 239 738 cas confirmés et 180 décès ont été notifiés au cours du seul mois de juillet 2026, contre 147 867 cas et 96 décès en juillet 2025, soit une hausse de 62 % des cas et de 88 % des décès. Le coût estimé de la prise en charge s'élève à 1 315 981 817 F CFA pour ce mois. et d'Agadez, où les cas confirmés restent nettement supérieurs à la moyenne régionale.

Le coût de la prise en charge des cas de paludisme (simple et grave) est estimé à 797 867 210 FCFA pour le seul mois de juin 2026, soulignant l'enjeu sanitaire et économique d'une lutte antivectorielle renforcée.

VI. Avis et conseils

Compte tenu des résultats des prévisions climatiques saisonnières 2026, des précipitations faibles à modérées voire fortes sont attendues au cours du mois d'août sur la bande Sud du pays il faut :

- renforcer la lutte anti-vectorielle (pulvérisation, distribution et utilisation effective des moustiquaires imprégnées, assainissement et élimination des eaux stagnantes) en priorité dans les districts de Magaria, Madarounfa et Kollo, ainsi que dans l'extrême Sud de Maradi et le Sud-Ouest de Dosso ;
- anticiper l'approvisionnement mensuel en intrants (Arthemeter + Lumefantrine, Artesunate injectable, la Sulfadoxine Pyrimethamine, Test de Diagnostic rapide TDR)) dans les formations sanitaires des zones à risque élevé ;
- poursuivre la Chimio-prévention du Paludisme Saisonnier (CPS) chez les enfants de moins de cinq ans et renforcer la sensibilisation des femmes enceintes ;
- renforcer la participation des leaders d'opinions et des autorités traditionnelles et religieuses dans la lutte contre le paludisme ;
- encourager les consultations précoces dans les centres de santé ;
- éviter l'automédication.





Ce bulletin est produit par le groupe thématique **Climat et Santé** du Cadre National pour les Services Climatiques du Niger avec l'appui du **PAM** sous la coordination de la **DNM**.

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin

- **DNM** | Direction Nationale de la Météorologie
- **MSHP/P/** | Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique/Direction de la Surveillance et de la Riposte aux Épidémies
- **DSRE** | Direction de la Surveillance et de la Riposte aux Épidémies
- **MSHP/P/AS/DS** | Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique/Direction des Statistiques Sanitaires
- **CERMES** | Centre de Recherche Médicale et Sanitaire
- **HNN** | Hôpital National de Niamey
- **MCNTI/DMC** | Ministère de la Communication et des Nouvelles Technologies de l'Information/Direction des Médias Communautaires
- **RTN** | Radiodiffusion et Télévision du Niger
- **UAM** | Université Abdou Moumouni



Contacts

Dr Adamou Aissatou Sitta

Directrice Nationale de la Météorologie

☎ Tél. : +227 20 73 21 60

✉ E-mail : asita_s@yahoo.fr / dnm@intnet.ne

Dr Moussa Oumar

DSRE

Point focal du groupe Climat et Santé

☎ Tél. : +227 91 20 61 50

✉ E-mail : moussaomar2@yahoo.fr



Cellule de Communication DNM

M. SAMAÏLA ALSO ISSA

☎ Tél./WhatsApp : +227 96 53 50 68

✉ E-mail : samailaalsoi@gmail.com

M. Maï Wandara Zakaria

☎ Tél./WhatsApp : +227 96 06 86 25

✉ E-mail : zakariawandara67@gmail.com



VOTRE AVIS COMPTE

Vos impressions, idées et suggestions sont essentielles pour améliorer nos bulletins et mieux répondre à vos besoins



PARTAGEZ

vos impressions sur le contenu du bulletin



PROPOSEZ

des idées d'amélioration



INFORMEZ-NOUS

de vos besoins en Climat et Santé





**RESTEZ INFORMÉS À TRAVERS NOS
CANAUX OFFICIELS DE COMMUNICATION.**



Site web :
www.niger-meteo.ne



Scannez pour rejoindre
notre canal WhatsApp